

Le Bulletin Quotidien, 17 octobre 2013

La commission des Lois du Sénat formule vingt propositions pour une réforme organique de la justice de première instance

Les sénateurs Yves DETRAIGNE (UDI-UC, Maine) et Virginie KLES (PS, Ile-et-Vilaine) ont présenté hier leur rapport d'information, fait au nom de la commission des Lois, présidée par M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Lot-et-Garonne, sur la justice de première instance.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité de celui que le sénateur lapidotaire, dans M. DE TRAIKINE, ont déjà fait des propositions qui visent à améliorer l'accès à la justice, les procédures ont été simplifiées, plaçant donc pour "une réforme organique de la justice de première instance" qui respecte notamment le caractère territorial, tout en tenant compte des évolutions. M. DETRAIGNE et Mme KLES ont souhaité rendre la justice plus accessible et plus fiable aux justiciables et améliorer l'organisation judiciaire de première instance. Ils ont pour cela formulé vingt propositions que nous reproduisons ci-dessous.

S'engager sur la voie de la réforme, en donnant, à court terme, la priorité à l'accessibilité de la justice

1. Contribuer à la création éventuelle du tribunal de première instance, quelle qu'elle soit, en plaçant le premier ou plusieurs tribunaux de justice (TJ) déjà existants à plusieurs reprises, afin de permettre au justiciable d'introduire et de suivre son affaire, en tout point du ressort, au tribunal le plus proche de son domicile.

2. Organiser, dans le cadre du quinquagésime universel de greffe, une mutualisation des effectifs de greffe du tribunal d'instance, du conseil des prud'hommes et du TGI, dans le ressort de ce dernier.